

Règlement particulier
13^{ème} Tournoi Régional Trévoltien
4 et 5 novembre 2017

- 1- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD.
- 2- Le juge-arbitre principal du tournoi sera Fabrice CAILLET, il sera assisté de Eddy RAZAFINDRALAY.
- 3- Le tournoi est limité à 290 inscrits.
- 4- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- 5- Le tournoi est ouvert aux joueurs Seniors, aux vétérans ainsi qu'aux **minimes**, **cadets** et aux **juniors**, licenciés à la FFBaD, et de série N3, R, D, P.
- 6- Le tournoi se déroulera en simple, en double et en mixte.
- 7- Les matchs se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec 2 sortants par poule. Le comité d'Organisation se réserve le droit d'effectuer toute modification nécessaire au bon déroulement du tournoi notamment selon le nombre d'inscrits, ceci en accord avec le Juge-Arbitre.
- 8- Les têtes de série de chaque catégorie seront fixées par le juge-arbitre en fonction du CPPH en vigueur à la date du tirage au sort (**vendredi 27 octobre 2017**)
- 9- Les inscriptions se feront par courrier, email ou via badiste.
- 10- L'ordre de prise en compte des inscriptions est la date du cachet de la poste ou de l'envoi du mail ou de la réception du règlement de l'inscription pour les inscriptions via badiste.
- 11- Le montant de l'inscription est de 14 € pour 1 tableau et 19 € pour 2 tableaux. Le règlement peut être individuel ou pris en charge par le club.
- 12- Au-delà de la date limite d'inscription (**20 octobre 2017**), tout désistement ne sera pas remboursé sauf sur justificatif (certificat médical, attestation employeur, etc. ...).
- 13- Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être licencié.
- 14- Les volants sont à la charge des joueurs (partage).
- 15- En cas de litige les volants officiels seront de type Li-ning A60 Grade 4 au prix de 17 euros.
- 16- Les matches se dérouleront en auto-arbitrage.
- 17- A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.
- 18- Le temps autorisé sur le terrain pour l'échauffement, mise en tenue, le test de volant, est de 3 minutes.
- 19- Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté «**let**» **au service une fois**. Tout volant touchant une infrastructure **en cours de jeu** sera compté «**faute**». Pour les filins, let en jeu.
- 20- Le temps minimum de repos entre la fin d'un match et l'appel du match suivant est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé.
- 21- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
- 22- Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi pour quelque durée que ce soit devra en informer la table de marque et les Juges-Arbitres et obtenir l'accord de ces derniers.

- 23-** L'accès aux terrains est réservé aux joueurs appelés à y jouer, aux Juges-Arbitres, aux Arbitres et aux membres du Comité d'Organisation. Deux personnes max. par joueur sont autorisées sur le terrain pour le coaching à 11 et entre les sets.
- 24-** Compte tenu d'un espace insuffisant, il n'y aura pas de possibilité de coaching en dehors des pauses.
- 25-** Une buvette est prévue sur place proposant boissons, sandwiches, hot dog, pâtisseries etc.
- 26-** Le samedi il ne sera pas possible de s'inscrire en simple et en mixte à la fois ou inversement pour éviter le blocage de l'échéancier et ainsi homogénéiser ce dernier un maximum
- 27-** Tout joueur forfait après le tirage au sort doit envoyer un justificatif de son absence au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à la commission régionale arbitrage (Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton – 37 route du Vercors – 38 500 SAINT CASSIEN ; liguebad.aura@gmail.com) sous peine de sanction fédérale.

Fabrice CAILLET	Eddy RAZAFINDRALAY